

Spécialisation en oncologie

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 Mettre en oeuvre le plan de soins chez des clients, y			
Ancien Code	PAON1S14	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAON1140		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	246 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Charlotte CROMBEZ (crombezc@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 14 : "Mettre en oeuvre le plan de soins chez des clients, y compris les prestations techniques spécifiques à l'oncohématologie - Partie 1" est composée de plusieurs Activités d'Apprentissage (AA) :

- Activités d'intégration professionnelle : enseignement clinique, stages, séminaires 1
- Prestations techniques, y compris administration des traitements
- Tutorat

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant.e.s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier.e en Oncohématologie. Il s'agit de contextes où l'infirmier.e collabore en interdisciplinarité.

L'infirmier.e spécialisé.e est amené à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en œuvre des interventions sur rôle propre et avec prescription médicale conformément à la liste d'acte.

Mises en pratique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 5.C1.1 S'engager dans un développement personnel et dans son projet de formation professionnelle
- 1.2 5.C1.2 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 5.C1.3 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages en adoptant une attitude réflexive
- 1.4 5.C1.4 Se positionner en tant que professionnel responsable ayant une expertise en oncologie
- 1.5 5.C1.5 Développer son intelligence émotionnelle
- 1.6 5.C1.6 Intégrer les principes de la pratique infirmière en oncologie fondee sur des données scientifiques probantes

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 5.C2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- 2.2 5.C2.2 Exercer un avis critique à l'intérieur du cadre éthique en regard de ses valeurs personnelles et professionnelles
- 2.3 5.C2.3 Respecter la législation et les réglementations institutionnelles

Compétence 3 Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

- 3.1 5.C3.1 Programmer les actions logistiques et humaines indispensables à la continuité des soins
- 3.2 5.C3.2 Collaborer avec le/la client e, les proches et les différents intervenant(e)s de l'équipe interdisciplinaire
- 3.3 5.C3.3 Participer à la démarche qualité en mobilisant les ressources de l'environnement professionnel
- 3.4 5.C3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonnes pratiques

Compétence 4 Concevoir des projets de soins infirmiers individualisés

- 4.1 5.C4.1 Recueillir et sélectionner les informations pertinentes en tenant compte de l'histoire singulière de chaque client(e)
- 4.2 5.C4.2 Identifier les problèmes de santé réels et potentiels en tenant compte de l'impact du cancer sur le malade et ses proches
- 4.3 5.C4.3 Fixer des objectifs de soins adaptés au contexte
- 4.4 5.C4.4 Prioriser les interventions de soins en adéquation avec les ressources du/de la clienté et de ses proches
- 4.5 5.C4.5 Planifier les interventions de soins en adéquation avec les ressources du/de la clienté et de ses proches
- 4.6 5.C4.6 Evaluer la démarche et les résultats des interventions et réajuster le plan de soins

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.1 5.C5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes en utilisant les outils et un vocabulaire adaptés
- 5.2 5.C5.2 Utiliser les outils de communication existants et les adapter à l'évolution psychique, physique, spirituelle du/de la clienté et de ses proches
- 5.3 5.C5.3 Initier et réaliser l'éducation thérapeutique du/de la clienté et de ses proches sur base de l'empowerment (auto-détermination)
- 5.4 5.C5.4 Collaborer avec les différents intervenant(e)s de l'équipe interdisciplinaire
- 5.5 5.C5.5 Développer une relation thérapeutique en tenant compte du contexte et de la singularité du/de la clienté

Compétence 6 Réaliser les interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit et /ou confié

- 6.1 5.C6.1 Accomplir des prestations de soins dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, du curatif, du palliatif et de la réadaptation
- 6.2 5.C6.2 Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social, familial, psychoaffectif, institutionnel, d'urgence et de fin de vie
- 6.3 5.C6.3 Intégrer le concept de soins supportifs lors de la réalisation des soins

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e pratiquera le plus de soin possible en Oncohématologie : à l'école et dans les lieux de stages, sous couvert d'encadrement et de validation des étapes de la technique.

L'étudiant.e respectera les règles d'hygiène et d'asepsie nécessaire à ces techniques.

L'étudiant respectera les procédures des techniques et les surveillances en lien avec les traitements en Oncohématologie.

Il/Elle gardera un regard réflexif sur sa pratique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAON1S14A Activités d'intégration professionnelle: enseignement clinique

246 h / 12 C

Contenu

- Pratique autour des isolements, habillage/déshabillage
- Manipulation matériel en lien avec les cytostatiques
- Rappel règles de sécurité en lien avec les cytostatiques
- Ouverture/fermeture PAC et PICC/MID Line
- Pratiques de soins dans les unités de terrain variées

Démarches d'apprentissage

- fiches techniques

- pratiques

- encadrement à l'école et sur le terrain
- vidéos
- firmes

Dispositifs d'aide à la réussite

- pratiques régulières et sur demande si besoin est
- fiches techniques à disposition
- cours pratiques
- stages variés
- encadrement sur le terrain par les professionnels de terrain dans les services

Sources et références

cf. bibliographie dans les supports sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- powerpoints
- vidéos

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe et en stage est indispensable

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation par compétences : évaluation continue.

Evaluation par tripartite ou par évaluation de service selon les stages.

+ 16h de congrès à réaliser sur l'année avant les délibérations

Les différents moments au cours de l'année permettent à l'étudiant·e de démontrer son niveau de maîtrise dans des contextes différents en lien avec les 6 compétences attendues en spécialisation Oncologie, en lien avec le référentiel de la spécialisation Oncologie.

Explications du parcours et des modalités d'évaluation par la coordinatrice de bloc et de stage. Exercice tripartite proposé.

Cf. Documents de stages disponibles sur ConnectED dans l'UE14.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignant.e.s responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'exams. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	continue	Stg	continu		

Stg = Stages

Dispositions complémentaires

La validation des 6 compétences est notifiée au terme du parcours continu de l'étudiant.e.

L'évaluation des compétences est diagnostique et centrée sur la collecte d'indicateurs évaluant les

niveaux de maîtrise des critères : L'étudiant.e a la possibilité à différents moments de son parcours de démontrer la maîtrise de ses compétences.

La note finale attribuée à chaque compétence sera déterminée par le conseil de stage. Elle tiendra compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

L'ensemble des documents de stages reprennent les modalités d'évaluation, les objectifs par stage et la construction de la cotation. Ces documents sont disponibles sur ConnectED et ont été présenté par la coordination de bloc en début d'année, avant les stages. Des exercices pratiques ont été réalisés pour apprendre à l'étudiant à réaliser une tripartite.

Dans le cadre de l'évaluation par compétences, le parcours de stage de l'étudiant.e est continu et ne peut être substitué par une évaluation ponctuelle. Il n'y a donc pas de seconde session organisée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).